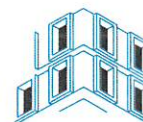




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL (*arrivée à 20h35 – a participé aux délibérations à partir de la n°8*), Françoise LÉBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

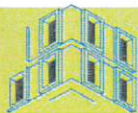
Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PÉRIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR)

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2023-1	25/01/2023	Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2023	Approuvée
2023-2	25/01/2023	Lavoir : poursuite du projet de restauration	Approuvée
2023-3	25/01/2023	Signature du contrat départemental de territoire 2022-2026	Approuvée
2023-4	25/01/2023	Adhésion de la commune de Mondeville au SDEC Energie	Approuvée
2023-5	25/01/2023	Signature de l'avenant à la convention de partenariat avec le Département pour l'adressage communal	Approuvée
2023-6	25/01/2023	Annulation de la DCM 2022-112 pour suppression du reversement de la taxe d'aménagement à l'intercommunalité	Approuvée
2023-7	25/01/2023	Titres sécurisés : devis pour prise de rendez-vous en ligne – Acceptation de l'offre de RDV360 (990 € HT soit 1188 € TTC)	Approuvée
2023-8	25/01/2023	Foncier : acquisition de 2 terrains dans le futur lotissement « Le val des hirondelles » - Offre d'achat à 55 000 €	Approuvée
2023-9	25/01/2023	Projet Arkétype « Le val des hirondelles » : regroupement des terrains les plus petits (8+9 et 14+15)	Approuvée
2023-10	25/01/2023	Ferme du Danu : décision de mettre en vente le bâtiment et les terres (estimation immobilière)	Approuvée
2023-11	25/01/2023	Camping « Sous les pommiers » : tarifs 2023	Approuvée



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Valérie TANQUEREL

DCM n° 2023-1

Objet de la délibération

ENGAGEMENT DES CRÉDITS D’INVESTISSEMENT POUR L’ANNÉE 2023

Vu le montant budgétisé pour les dépenses d’investissement 2022 d’un montant s’élevant à 476 580,40 € (chapitre 21),

Vu les opérations actuellement en cours et conformément aux textes applicables,

Madame le Maire demande l’autorisation d’engager des dépenses d’investissement à hauteur de 119 145,10 € (soit 25 % des 476 580,40 €) et rappelle que toutes dépenses engagées seront inscrites au BP 2023, aux opérations prévues.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise Madame le Maire à engager des dépenses d’investissement à hauteur de 119 145,10 € (soit 25 % des 476 580,40 €)
- Dit que toutes dépenses engagées seront inscrites au BP 2023, aux opérations prévues.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

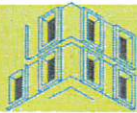
Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-1-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023


Petites villes
de demain

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Valérie TANQUEREL

DCM n° 2023-2

Objet de la délibération

LAVOIR – PROJET DE RESTAURATION

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré, décide :



- De poursuivre le projet de restauration du lavoir rue du Pont de la Barre
- Vote : unanimité

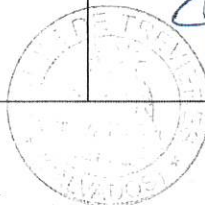
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

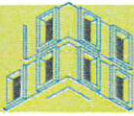
TREVIERES, le 26/01/2023

Signatures :

Président 	Secrétaire 
--	--



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-2-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE




Petites villes
de demain

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Valérie TANQUEREL

DCM n° 2023-3

Objet de la délibération

CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022-2026

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :



- Autorise Madame le Maire à signer le contrat départemental de territoire 2022-2026 ainsi que tout autre document nécessaire à l’application de la présente délibération
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

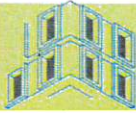
Signatures :

Président 	Secrétaire 
--	--

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-3-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Valérie TANQUEREL

DCM n° 2023-4

Objet de la délibération

SDEC ÉNERGIE – ADHÉSION DE LA COMMUNE DE MONDEVILLE

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Approuve l’adhésion de la commune de Mondeville au SDEC Energie
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

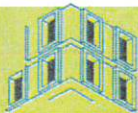
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-4-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Frédéric **FOSSEY** - 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Françoise **LEBOULANGER**, Laëtitia **MOREAU**, Patrick **WATERS**, Martial **LEGROS**, Bruno **LEFRANÇOIS**, Delphine **BOULOT**

Étaient excusés : Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc **PÉRIOT**), Gérald **ROUSSEUW** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Valérie **TANQUEREL**

DCM n° 2023-5

Objet de la délibération

ADRESSAGE COMMUNAL – AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer l’avenant à la convention de partenariat avec le département pour le déploiement de l’adressage
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

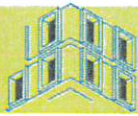
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-5-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION 19/01/2023	
DATE D’AFFICHAGE 19/01/2023	

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Valérie TANQUEREL

DCM n° 2023-6

Objet de la délibération

TAXE D’AMÉNAGEMENT – SUPPRESSION DU CARACTÈRE OBLIGATOIRE DU REVERSEMENT DU PRODUIT COMMUNAL AUX EPCI

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide d’annuler la DCM 2022-112 et de ne pas reverser le produit de la taxe d’aménagement à l’intercommunalité
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

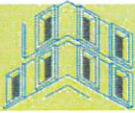
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-6-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Valérie TANQUEREL

DCM n° 2023-7

Objet de la délibération

TITRES SÉCURISÉS – DEVIS POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide de retenir le devis de l’entreprise RDV360 d’un montant de 990,00 € HT soit 1 188,00 € TTC
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

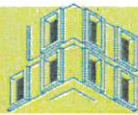
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-7-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR)

DCM n° 2023-8

Objet de la délibération

FONCIER – PROPOSITION D’ACQUISITION

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :



- Décide d’acquérir 2 terrains (n°2 et 3) dans le lotissement « Le val des hirondelles »,
- Décide de faire une offre d’achat à Arkétype de 55 000 € pour l’acquisition des 2 terrains,
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

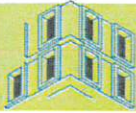
Signatures :

Président 	Secrétaire 
--	--

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-8-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR)

DCM n° 2023-9

Objet de la délibération

PROJET ARKÉTYPE – REGROUPEMENT DE TERRAINS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :



- Autorise la société Arkétype à regrouper les terrains les plus petits dans le lotissement « le val des hirondelles » (8+9 et 14+15)
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

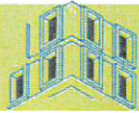
Signatures :

Président 	Secrétaire 
--	--

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-9-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR)

DCM n° 2023-10

Objet de la délibération

FERME DU DANU – MISE EN VENTE

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide de mettre en vente la ferme du Danu (bâtiment + terres)
- Autorise Madame le Maire à signer l’ensemble des documents nécessaires à la mise en vente des biens
- Autorise Madame le Maire à solliciter des estimations auprès d’agences immobilières et du notaire pour fixer le prix de vente
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

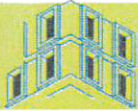
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-10-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	19/01/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/01/2023

RÉUNION du 25 janvier 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 25 janvier à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Mireille DUFOUR)

DCM n° 2023-11 Objet de la délibération

CAMPING – TARIFS 2023

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide l’application des nouveaux tarifs du camping « Sous les pommiers » pour l’année 2023
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 26/01/2023

Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230125-DCM2023-11-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023